

Ivan Bruneau

ATER à l'Université Paris 13

Doctorant en Science Politique, associé au laboratoire Cultures et Sociétés Urbaines (CSU-IRESKO)

Mail : bruneau@iresko.fr

Tél. CSU : 01 40 25 11 28

La Confédération Paysanne et le « mouvement antimondialisation ». Analyse interne d'une association paradoxale et problématique

Résumé

Dans cette communication, Ivan Bruneau propose de « déconstruire », sans la nier, l'association entre la Confédération Paysanne et le « mouvement antimondialisation ». Cette analyse interne retrace les modalités, évolutives, de la prise en compte de « l'international », comme espace politique déterminant et comme dimension, parmi d'autres, de la réflexion et de l'action syndicales. Dans une première partie, après une brève présentation du registre protestataire construit dans les années 70 et 80 sur une opposition radicale aux politiques agricoles internationales, l'auteur décrit plus longuement les répercussions internes de la réforme de la Politique Agricole Commune de 1992, et tente d'évaluer la portée de « l'événement » constitué par le « démontage » du Mc Do de Millau en août 1999. La seconde partie, consacrée à l'après-Millau, expose les effets contradictoires produits par la médiatisation, inédite, des prises de position de la CP, c'est-à-dire à la fois l'adhésion des militants à l'image d'eux-mêmes qui leur est indirectement renvoyée et l'apparition d'un débat national sur les « priorités » du syndicat.

La Confédération Paysanne (CP), depuis le « démontage » (expression des militants) du Mc Do de Millau en août 1999, a joué un rôle central dans la reconnaissance publique de l'existence d'un « mouvement antimondialisation », et dans son développement, notamment à travers la médiatisation des prises de position de l'un de ses porte-parole actuels, José Bové, sur l'Organisation Mondiale du Commerce et les échanges Nord-Sud, sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), sur « la malbouffe » (etc.). Cette focalisation sur les diverses manifestations d'une singularité syndicale agricole qui en font une organisation « antimondialisation », laisse fréquemment dans l'ombre les positions du syndicat, qu'elles soient nationales ou localisées (liées à des enjeux locaux), programmatiques ou ponctuelles, par lesquelles la CP cherche à affirmer sa distinction au sein du monde agricole depuis 1987¹. Il nous semble pourtant que c'est en analysant la CP comme syndicat agricole, c'est-à-dire de défense des intérêts des agriculteurs, confronté à des politiques agricoles, et comme syndicat agricole minoritaire ayant une histoire propre et composé de paysans de gauche aux trajectoires sociales et politiques diverses, que l'on peut comprendre d'une part les modalités, évolutives, de la prise en compte de « l'international » - comme espace politique déterminant et comme dimension, parmi d'autres, de la réflexion et de l'action syndicales -, et d'autre part « l'événement-rupture » d'août 1999 et les réactions des militants que cette « accélération de l'histoire » a provoquées. Par cette analyse interne, on essaiera d'apporter une réponse, même partielle, à une question qui ne peut aller de soi, tant elle contredit a priori l'image socialement et politiquement stabilisée du monde agricole comme milieu conservateur, voire réactionnaire ou « poujadiste » : comment un syndicat de paysans français a-t-il pu se retrouver en tête d'une contestation transnationale de la « mondialisation

¹ La naissance de la Confédération Paysanne en 1987 résulte de la fusion de deux organisations syndicales agricoles de gauche : la Confédération Nationale des Syndicats Travailleurs-Paysans (CNSTP) créée en 1981 et issue du mouvement paysan-travailleur des années 70, et la Fédération Nationale des Syndicats Paysans (FNSP) fondée en 1982 par des structures départementales dissidentes de la FNSEA. Sur l'histoire organisationnelle de la CP, nous nous permettons de renvoyer à notre article [2001].

néo-libérale » ? Dans cette communication, nous proposons donc de « déconstruire », sans la nier, l'association entre la CP et le « mouvement antimondialisation »².

De la contestation de la Politique Agricole Commune (PAC) à « l'antimondialisation », en passant par Millau : la CP et « l'international »

Depuis la fin des années 60, l'histoire de la CP, en tant qu'organisation syndicale minoritaire, est caractérisée par une constante opposition à des politiques publiques agricoles qui débordent (en partie seulement) du cadre politique national, politiques mises en œuvre à l'échelle européenne dans un premier temps avec la Politique Agricole Commune (PAC). Cependant, ce registre protestataire à l'encontre de Bruxelles n'est pas assimilable à celui qui a été développé par la FNSEA. Dans les années 70, la PAC est dénoncée par cette gauche paysanne dans la mesure où elle impose des règles fondées sur une logique de domination économique capitaliste [Lambert, 1970] et, bientôt, au début des années 80, « productiviste », la réaction à la mise en place des quotas laitiers (1984) étant à cet égard significative. Ce positionnement idéologique face à la PAC s'accompagne d'actions et de propositions, qui fonctionnent par ailleurs comme autant de ressources militantes dans le combat syndical national contre le syndicat majoritaire, désigné comme co-responsable, car cogestionnaire, d'une politique qui « *fait disparaître les paysans* ». En outre, dès le début des années 70 et constamment par la suite, cette gauche paysanne intègre à cette construction idéologique la divulgation des relations objectives entre ces politiques agricoles occidentales et l'inégalité structurelle des échanges Nord-Sud à l'origine du sous-développement des pays du Tiers-Monde³.

La réforme de la PAC de 1992 et ses répercussions internes

Si la CP a sans doute été confrontée plus tôt que d'autres structures syndicales de gauche à la question de l'internationalisation de la prise de décisions⁴, la réforme de la PAC de 1992, présentée comme conditionnée par les Accords du GATT et exposant davantage l'agriculture européenne à la concurrence d'un « prix mondial »⁵, change la donne dans la mesure où apparaît un lieu de pouvoir encore plus lointain, non identifiable, rapidement assimilé à la volonté d'emprise économique des Etats-Unis et des multinationales. En amont et en aval de la réforme, les militants, à des degrés divers, sont demandeurs d'informations sur ce (« néo ») « libéralisme » à l'échelle mondiale, susceptibles d'apporter un cadrage complémentaire. Interviennent alors un certain nombre d'intellectuels, des universitaires (des économistes comme J-C Kroll ou R. Passet, des sociologues), et des journalistes (de *Politis* et du *Monde Diplomatique* par exemple). Toutefois, si ces outils cognitifs, au début des années 90, clarifient l'explication de l'évolution internationale de la fixation des prix agricoles, ils ne peuvent être convertibles en discours militant passe-partout et sont peu utilisés « *sur le*

² Nous nous appuyons sur une partie de notre recherche en cours, laquelle mobilise un ensemble de sources différentes : les archives du syndicat, la presse syndicale, des entretiens avec des militants « de base », avec des responsables départementaux et nationaux, et des notes d'observation (réunions publiques et réunions internes, départementales et nationales).

³ Même si, évidemment, les indignations et les formalisations discursives ne sont pas identiques à celles des années 90. En 1970, Bernard Lambert écrit par exemple qu'il faut « reconnaître que la richesse de l'Occident capitaliste est liée à la spoliation des pays sous-développés » (p.177). De même, en 1981 les Paysans-Travailleurs, lors de leurs Journées Nationales de Fontenay-sous-Bois, posent le « productivisme » comme un « modèle basé sur la domination impérialiste du Tiers-Monde ».

⁴ Qui justifie la participation active, en 1989, à la création de la Coordination Paysanne Européenne, organisation transnationale regroupant des syndicats agricoles européens opposés à la Politique Agricole Commune en vigueur.

⁵ Sur cette question, nous renvoyons notamment aux travaux d'Eve Fouilleux, et notamment sa Thèse [1998], p.27 : « Beaucoup plus radicale au regard des réformes précédentes, la réforme de 1992 (parfois dite « réforme Mac Sharry » du nom du Commissaire à l'Agriculture de l'époque) a principalement consisté en une forte baisse du niveau des prix garantis de deux ensembles principaux de produits : les grandes cultures d'une part (céréales, oléoprotéagineux) et viande bovine d'autre part. Elément central de la réforme, un système d'aides directes s'est partiellement substitué au système des prix garantis, le soutien qui passait précédemment par le marché (prix garantis, restitutions à l'exportation) passant désormais partiellement par un soutien direct au producteur (paiements compensatoires à l'hectare). »

terrain », en particulier lors des élections aux Chambres d'agriculture de janvier 1995, lorsqu'il s'agit de convaincre sur des problèmes « **concrets** » comme l'installation, l'accès au foncier ou les droits à produire etc., et de marquer sa différence par rapport à une FDSEA localement majoritaire.

Cela étant, cette analyse du changement d'échelle du combat syndical n'est pas pleinement satisfaisante, puisqu'elle tend à proposer l'image d'une organisation, « un tout unifié et réifié » [Offerlé, 1997], composée de militants qui réagiraient de manière semblable aux événements et au contexte politico-économiques qui s'imposent à elle et à eux. Or, au début des années 90, la question de « *l'intégration de la PAC dans le GATT* » fait l'objet d'investissements et d'appropriations différenciés, indissociables des trajectoires biographiques (sociales, professionnelles et militantes) de ceux qui les effectuent. De manière générale, la réforme de la PAC de 1992 constitue un échec syndical pour un grand nombre de militants. En effet, comme l'exprime un responsable bas-normand, « *dans le rapport Mac Sharry, y'avait quelques propositions qui nous séduisaient et on s'est fait avoir* ». Mais cette amertume due au décalage entre le rapport préalable et la réforme finalement annoncée produit des interprétations divergentes concernant la stratégie adoptée et à adopter à l'avenir. Des responsables départementaux⁶, souvent membres du Comité national, l'instance décisionnelle de la CP nationale⁷, critiquent l'attitude du Secrétariat national⁸ qui aurait tenu à « *négoier* » dans le but, illusoire, d'« *accompagner* » la réforme. Ils font alors le choix de participer, sans qu'il s'agisse d'une décision du Comité national, aux réunions et surtout aux actions de la Coordination rurale⁹, créée face à la réforme, à l'initiative d'un ancien responsable de la FDSEA du Gers. Cette coordination rassemble à ce moment-là des militants de structures locales de la FNSEA, du MODEF et de la FFA¹⁰. Au début des années 90, ce « *premier vrai conflit de la Conf* »¹¹, déclenché par ceux, « *minoritaires* », qui prônent une radicalisation des positions du syndicat et des modes d'action, va provoquer la reconnaissance mutuelle de clivages, parfois appelés « *tendances* » par les acteurs eux-mêmes¹², et se concrétiser par une lutte du groupe des « *radicaux* » pour entrer au Secrétariat national, ce qui sera réalisé en 1995 au Congrès de Montmorillon (trois sur sept membres).

Le « démontage » du Mc Do, un événement-rupture ?

Dans les semaines qui suivent cette action syndicale, José Bové et d'autres responsables nationaux de la Confédération Paysanne parviennent à imposer l'idée, dans « l'opinion publique », que cette action constituait, les autres « *recours* » s'étant avérés inefficaces, l'unique moyen de protester contre la décision américaine de taxer à 100% les importations d'un certain nombre de produits, dont le Roquefort. Ils imputent la responsabilité de la situation, exemplaire de la « *mondialisation libérale* » en cours, à l'OMC, « *organisation non démocratique* », qui ne s'est pas opposée à la décision américaine. Les couvertures médiatiques de ce « *démontage* » et de ses rebondissements judiciaires ont propulsé la CP dans un processus de publicisation auquel elle ne s'attendait pas, et ont du même coup contribué à asseoir la légitimité de la place de « l'international » au sein même de l'organisation. Cependant, cette analyse par les conséquences ne rend pas véritablement

⁶ De la région Languedoc-Roussillon, de la région Poitou-Charentes, de l'Aveyron, du Puy-de-Dôme, et de la Manche.

⁷ Le Comité national, une trentaine de membres, rassemble des délégués élus par les structures régionales de la CP. Il se réunit une fois par mois à Paris.

⁸ Le Secrétariat national, de sept à neuf membres, est élu par le Comité national. Le SN est décrit par les statuts et les militants comme l'instance « *exécutive* » de la CP nationale. Le mandat de Secrétaire National implique une présence hebdomadaire à Paris (trois ou quatre jours par semaine).

⁹ Les Blocus de Paris de 1992 et 1993 notamment.

¹⁰ En 1992 et 1993, cette coordination n'est donc pas encore le syndicat agricole Coordination rurale qu'elle deviendra par la suite, caractérisé par des prises de positions souvent opposées à celles de la Confédération paysanne.

¹¹ Entretien effectué le 05 octobre 2003 avec un des principaux acteurs de ce conflit. Par cette expression, il souligne qu'à ce moment les appartenances respectives passées des uns et des autres aux structures FNSP et CNSTP ne permettent pas de comprendre ce clivage.

¹² Nous nous appuyons ici sur les compte-rendu des Comités nationaux des années 1993, 1994 et 1995.

compte de l'événement en lui-même, et du sens que lui donnent les acteurs au moment de l'action. [Bensa, Fassin, 2002] Afin de gagner en intelligibilité, il nous semble opportun de revenir (même trop brièvement) sur le contexte et les enjeux locaux¹³ de l'action.

En juillet 1999, le « **démontage** » du Mc Do n'est pas voté par le Comité départemental¹⁴ de la CP aveyronnaise, mais par le Syndicat des Producteurs de Lait de Brebis (SPLB), c'est-à-dire par des militants de la Confédération paysanne producteurs de lait de brebis du rayon de Roquefort.

En 1987, pour mettre fin à la surproduction de lait de brebis, l'Interprofession Roquefort¹⁵, réunissant les industriels et les producteurs, représentés par le Syndicat des Eleveurs de Brebis, le SEB (FNSEA), instaure un système de quotas laitiers, sur la base des références laitières des années 82-86. Très rapidement, naissent des Comités Roquefort – qui prendront plus tard le nom de SPLB – qui attirent l'attention sur l'impact négatif de ces quotas sur l'avenir de petites exploitations non responsables de la surproduction et sur la nécessité de prendre en compte le nombre d'actifs pour l'attribution des références. Ils multiplient les actions, mais « les statuts » de l'Interprofession leur interdisent d'y siéger. En 1988, informés de l'existence d'une « caisse noire », ils entament une procédure judiciaire contre l'Interprofession : en 1994, « *on a négocié l'arrêt de ce procès moyennant quoi on avait deux administrateurs à l'Interprofession, y'avait José Bové et moi. Donc on est rentrés comme administrateurs sans avoir été élus par personne* »¹⁶. Cet accord devait être renégocié en 1999, à la fin de l'année.

Ainsi, le choix du « **démontage** » du Mc Do doit être rapporté à deux types d'enjeux syndicaux locaux, qu'on peut distinguer pour l'analyse mais qui se confondent sans doute plus ou moins chez les militants : d'une part, le maintien du volume de la production de Roquefort, donc du nombre de producteurs, d'autre part, la lutte pour la représentativité du SPLB à l'Interprofession dans la perspective d'une renégociation de l'accord de 1994, autrement dit sa quête de légitimité face aux industriels et d'influence face au SEB. Même s'il l'exprime autrement, le récit que fait ce responsable du SPLB du processus qui débouche sur la décision du « **démontage** » est assez explicite :

« (...) la discussion démarre effectivement ici à Roquefort et les premiers avec qui on se retrouve en débat là-dessus, c'est avec les industriels de Roquefort, avec le SEB en face, et donc la première réflexion elle est collective à ce niveau-là, donc complètement du bassin de Roquefort quoi, pas du tout extérieure (...), y compris les premières banderoles dans Millau « Non à la surtaxe du Roquefort » et tout ça, qui sont payées par la Confédération de Roquefort, et ainsi que la première affiche, y'a une campagne aussi sur Internet aux Etats-Unis par rapport à ça, qui sont financées par la Confédération de Roquefort [l'Interprofession] (...), et donc c'est dans ce cadre-là que nous au SPLB on se rencontre, on se réunit et qu'on dit « voilà, nous va agir par rapport à ça, si les autres sont pas foutus de le faire, nous on va le faire » (...) »¹⁷

Une autre question mérite d'être abordée : dans quelle mesure cette action du Mc Do de Millau constitue-t-elle un « événement » pour les militants qui y participent ? Ce jour-là sont présents des militants de la Confédération paysanne de l'Aveyron et des départements limitrophes, mais également des militants d'autres organisations de gauche de la région de Millau. La réussite de cette manifestation (nombre, accord sur « la cause » et sur le mode d'action) s'explique par le fait qu'elle s'inscrit localement, dans le contexte millavois (Larzac compris), dans une série d'actions et de réflexions communes, qui sont elles-mêmes le produit de la constitution d'un réseau de relations militantes (formelles et informelles), générée par

¹³ Sur ce point, nous renvoyons au plaidoyer de F. Sawicki [1988] en faveur d'une analyse locale des organisations politiques.

¹⁴ L'instance décisionnelle collégiale, en général une vingtaine de membres, des structures départementales.

¹⁵ Pour une présentation plus complète de l'histoire de l'AOC Roquefort, de l'Interprofession Roquefort et des propositions du SPLB, nous renvoyons à l'article de J-P Martin [1998].

¹⁶ Entretien avec un responsable du SPLB, le 28 juin 2002.

¹⁷ Entretien avec un responsable du SPLB, le 03 octobre 2003.

« la lutte » du Larzac (1971-1981) et les multiples usages et enseignements (au double sens du terme), pratiques, symboliques, voire théoriques (« *la non-violence active* ») qui en ont été faits¹⁸. Cela étant, les militants de la Confédération Paysanne du Sud-Aveyron occupent une position centrale dans ce réseau¹⁹. Ils ont progressivement acquis une confiance dans leur maîtrise opératoire et justificatrice des actions²⁰ ainsi que dans la rentabilité supposée de celles-ci. En août 1999, ils ont derrière eux, et « en eux », un nombre important d'actions « spectaculaires », devant (ou avec) la presse (locale et régionale), qui ont pu parfois entraîner des dégâts matériels et/ou faire l'objet de poursuites judiciaires²¹. Enfin, pour comprendre la capacité de ces militants, et pas uniquement celle de leur leader José Bové, à proposer un cadre interprétatif de cette action locale (pendant, mais surtout après) qui cible les responsabilités de l'OMC, il convient d'insister sur la singularité, construite, de cette structure départementale qui a, plus tôt (début des années 90) et davantage qu'ailleurs, mis en évidence les conséquences des Accords du GATT. C'est pourquoi, pour ces militants aux trajectoires biographiques spécifiques²², « *le Mc Do* » peut être perçu sur le moment comme « *une action comme les autres* ». Il faudrait évidemment saisir les logiques propres au fonctionnement du champ journalistique et celles internes aux différentes rédactions qui ont conduit à cette couverture extra-ordinaire et à cette production de « l'événement »²³, sans négliger pour autant les conditions de possibilité, sociales et politiques, d'une telle réception, hors du monde agricole, du discours d'une organisation syndicale créée plus de dix ans auparavant.

« L'antimondialisation » et les militants de la Confédération Paysanne. Les effets contradictoires d'une re-naissance publique du syndicat

L'après-Millau: les militants face au miroir médiatique

Dans l'après-Millau (Seattle, rassemblement de juin 2000 lors du procès de José Bové et de ses neufs coïnculpés etc.), on constate une adhésion quasi générale des militants à la présentation journalistique du syndicat comme organisation « antimondialisation » motrice du « mouvement social » qui porte la contestation. D'une part, les militants approuvent l'apparition soudaine de la CP sur la scène publique, car « *c'est la première fois que les médias parlent à ce point de la Confédération Paysanne* », cette re-naissance publique du syndicat remettant en cause, de manière inédite, hors du monde agricole, le monopole de la représentation symbolique de la paysannerie revendiqué par la FNSEA depuis presque 50 ans. Ils se reconnaissent dans les prises de position de José Bové²⁴ - « *cela fait longtemps qu'on dit ce qu'il dit mais que personne ne nous entend* » -, et ils acceptent qu'il soit leur

¹⁸ « La lutte », ponctuée par une victoire, est devenue, pour ceux qui en transmettent la mémoire, un symbole, voire un modèle, exportables à destination de « *résistances* » extra-territoriales. Ces « militants Larzac » ont notamment apporté leur soutien aux indépendantistes kanaks dans les années 80, et une « délégation » (six personnes) s'est rendue en Polynésie en 1995 au moment de la reprise des essais nucléaires.

¹⁹ Selon nous, la portée heuristique de la notion de réseau est trop souvent amoindrie par une trop faible évaluation des rapports de force ou d'influence entre les organisations - et ceux qui les incarnent - qui le constituent.

²⁰ Ce qui fait dire à l'un d'entre eux : « *tu ne baisses plus la tête, c'est la Conf qui m'a appris ça, et quand t'as appris ça, t'es plus tout à fait le même citoyen et tu déranges* ».

²¹ Par exemple, fin septembre 91, ils empêchent l'avion de Lionel Jospin, alors Ministre de l'Éducation, d'atterrir sur l'aérodrome de Millau ; quatre militants seront condamnés à payer 4000F d'amende. En octobre de la même année, le mobilier du bureau du directeur de la SICA-Centre Sud de Rodez est « *descendu* » ou « *jeté par la fenêtre* » ; cinq militants sont condamnés à trois mois de prison avec sursis et 145000F d'indemnités à la SICA.

²² Nous n'avons pas « la place » de les reconstituer ici. Nous pouvons seulement souligner qu'il s'agit essentiellement, mais pas uniquement, de « *néo-ruraux* ». Les militants du Larzac, pour la plupart d'entre eux, s'installent comme paysans sur le plateau dans les années 80, donc après « la lutte », après une ou plusieurs expérience(s) professionnelle(s) dans le monde agricole ou hors du monde agricole.

²³ La seule explication par la pénurie estivale d'« événements » n'est pas pleinement convaincante.

²⁴ En août 1999, au moment du « démontage » du Mc Do, José Bové n'est plus membre des instances nationales du syndicat. Il a été membre du Comité national de 1987 à 1996, et du Secrétariat national de 1987 à 1990.

porte-parole circonstanciel²⁵, parce qu'« *il était Secrétaire national à la création en 87* » - autrement dit, « on le connaît », « ce n'est pas un opportuniste » -, et qu'« *il s'exprime bien en public* » ou qu'« *il parle simplement de problèmes complexes* ». D'autre part, s'ils accueillent favorablement, dans une première phase, la réduction de l'identité distinctive du syndicat à celle du militant José Bové alors qu'ils avaient toujours jusqu'ici refusé de courir le risque d'une telle personnalisation²⁶, c'est que l'image publique de la Confédération Paysanne renvoyée par cette médiatisation, comme syndicat attentif aux questions internationales, aux pays du Tiers-Monde et aux autres groupes sociaux, ne contredit pas l'image d'eux-mêmes qui leur est indirectement proposée, celle de paysans « *ouverts* » par opposition à la fermeture « *traditionnelle* » du « *monde paysan* » sur lui-même.

En Basse-Normandie, où nous avons constaté ce phénomène de rétributions différées du militantisme, cette position de surplomb critique, plus ou moins accentuée, sur leur environnement professionnel n'est pas exprimée par des « néo-ruraux »²⁷ mais bien par des fils ou filles de paysans qui ont intériorisé, parfois depuis de longues années, la revendication d'un savoir-être paysan et d'un savoir-être militant paysan particuliers. Ce « désencastrement » pratique et symbolique (jamais total) du monde agricole peut être rapporté à deux types, encore hypothétiques, de trajectoires biographiques qui correspondent de fait à des périodes différentes, ici grossièrement définies, de l'histoire sociale récente du monde agricole :

- ceux qui sont nés dans les années 40 et 50 ont connu le parcours classique des jeunes fils et filles de paysans : formation scolaire primaire (CEP) ou secondaire (5^{ème}) jusqu'à l'entrée en Maison familiale (formation agricole minimale), « aide familial(e) » sur l'exploitation des parents en attendant l'installation, service militaire, participation aux activités de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) et du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA) local. Pour eux, c'est « *la découverte de la politique* » dans l'après-Mai 68 et le militantisme en tant que Paysans-Travailleurs dans les années 70 [Lagrave, 1990], c'est-à-dire les rencontres avec des non paysans, les lectures militantes (d'un journal comme *Vent d'Ouest*²⁸) etc., qui sont à l'origine de ce décroisement social et de cette transformation du point de vue sur eux-mêmes et sur les autres.

- ceux qui sont nés dans les années 60 et 70 ont « bénéficié » d'un autre état de l'offre de formation scolaire agricole, qui les autorise à continuer leurs études (et donc à rester au contact de jeunes non issus du milieu agricole) jusqu'au baccalauréat général ou technique (BTA), voire jusqu'au BTS(A), mais aussi d'un état différent des conditions de l'installation, et donc de la succession, en raison desquelles il devient moins « naturel » de reprendre l'exploitation familiale [Champagne, 1986]. Ces militants ont parfois été salariés, dans le monde agricole (technicien, enseignant etc.) ou non (ouvrier d'usine, éducateur etc.), avant de « *revenir* » au métier d'agriculteur quelques années après.

Ces trajectoires individuelles ont rencontré - et ont dans le même temps permis de consolider et de transmettre - la tradition du non corporatisme, « *tradition inventée* »²⁹ par

²⁵ D'août 1999 à avril 2000 (Congrès d'Argentan), José Bové s'exprime au nom de la CP et est présenté comme le « Président », « le porte-parole », voire le « cofondateur », de la CP, alors qu'il n'est titulaire d'aucun mandat national. Comme le dit un militant alors membre du Comité national, en avril 2000, « *il faut trouver une solution, (...), Bové ne peut plus rester en marge de la Confédération paysanne* » nationale.

²⁶ De ce point de vue, la Confédération paysanne est restée marquée par les origines post-soixante-huitardes (critique des « appareils », refus de la délégation etc.) des mouvements dont elle est l'héritière [Bruneau, 2001]. En 1987, au moment de la création de la CP et de l'élection de son premier Secrétariat national, l'existence d'un statut de porte-parole fait l'objet d'un long débat. Dans nos entretiens, les militants insistent fréquemment sur l'importance d'une « *direction collégiale* », tant au niveau national qu'au niveau départemental.

²⁷ Qui sont très peu nombreux parmi les militants de la CP dans le « Grand Ouest ».

²⁸ Le journal *Vent d'Ouest*, « *mensuel d'information du CRJA de l'Ouest* » créé en novembre 1969 et qui devient « *journal des paysans travailleurs pour l'information et l'action syndicales* » en février 1972, rend compte de façon très précise des actions qui sont menées au niveau local et leur apporte une justification militante peu théorisée.

²⁹ Nous reprenons à notre compte, sans appropriation théorique précise, l'expression d'Eric Hobsbawm [1995].

Bernard Lambert, laquelle se traduit par la nécessité individuelle et collective, en tant que « minoritaires », de regarder ce que disent et ce que vivent d'autres formations sociales et politiques³⁰, de les fréquenter³¹, mais plus généralement de « déterritorialiser » le politique. La reprise à leur compte par les militants « de base » de la CP du discours « antimondialisation » ne peut être uniquement considérée comme la manifestation ponctuelle d'une médiatisation valorisante, mais comme l'actualisation de constructions identitaires passées à un moment où leur « identité pour autrui », en qui ils se reconnaissent, s'accorde enfin avec leur « identité pour soi » [Dubar, 1991]³².

« L'antimondialisation » comme enjeu syndical interne : priorité ou niveau d'intervention parmi d'autres ?

Depuis 1995, de par l'évolution de la composition des instances nationales du syndicat et du contexte politique national (mouvement social de décembre 95), les interventions publiques de la CP se sont progressivement radicalisées, au moins dans le ton et les mots employés, tant à l'égard des « *problèmes agricole-agricoles* » que des questions politiques et sociales plus générales³³, et la dimension internationale de la contestation (OMC) s'est petit à petit imposée à travers l'élaboration d'un discours expert. Soulignons par exemple que « l'action du Mc Do », en 1999, avait été avalisée par le Comité national dans le but de « *faire monter la pression avant le sommet de Seattle* ». Le registre discursif utilisé par José Bové dans les semaines qui suivent l'action ne va donc pas à contre-courant de la pente politique de la CP. Cependant, en déplaçant l'intérêt vers les rapports de force internes, nous sommes amenés à réintroduire de la discontinuité. Cette médiatisation « *euphorique* » va en effet donner l'opportunité à ceux qui portaient « déjà » ces positions « internationalistes » de les rendre temporairement indiscutables. De même, à travers les multiples événements judiciaires et les soutiens réciproques plus ou moins formalisés qu'ils révèlent, les mêmes militants ne peuvent qu'insister sur l'obligation pour la CP de s'investir dans le « mouvement social » aux côtés d'organisations, comme le DAL, AC !, Droits devant !! ou le G10, qui « *elles aussi se battent contre l'exclusion* »³⁴. Ainsi, durant la période 1999-2002 sont consacrées des prises de positions, incarnées par des militants, qui étaient marginales dix ans plus tôt, et sont facilitées l'accession au Comité national et l'élection au Secrétariat national de ceux qui les promeuvent, parmi lesquels des « *néo-ruraux* »³⁵, marqués par un engagement à l'extrême-gauche (pas nécessairement « gauchiste ») dans les années 70, des départements du Sud de la France³⁶. La ligne politique dominante devient alors la suivante : « *seul un changement significatif de politique agricole au niveau international* » (PAC et OMC) rendra possible la réalisation des objectifs poursuivis par la Confédération paysanne³⁷.

³⁰ Même s'il subsiste toujours un écart entre la convergence politique indispensable à une mobilisation et l'identification sociale et militante.

³¹ Ce qui fait dire à une militante, 52 ans, fille de petits paysans, sans expérience professionnelle salariée : « *j'aime mieux converser avec des non agricoles qu'avec des agricoles* ».

³² Notre enquête sociologique du militantisme à la Confédération paysanne infirme par conséquent les analyses en terme d'engagement « distancié ». Pour une critique théorique et méthodologique de ces analyses, nous renvoyons à l'article d'Annie Collovald [2002].

³³ Nous disposons d'un nombre important de communiqués et d'articles de presse antérieurs à 1999 qui vont dans ce sens.

³⁴ Les rencontres de ces militants « mouvementistes » de la CP avec ces organisations ont probablement contribué à l'apparition récente du thème de la lutte contre « *l'exclusion dans le monde paysan* ».

³⁵ Nous utilisons les guillemets parce que la notion de « *néo-rural* » ne dit pas grand-chose de la diversité des trajectoires biographiques des « *néo-ruraux* » : milieu social d'origine (ouvrier ou « bourgeois » ?), formation agricole initiale ou non, âge de l'installation, expérience de salarié(e) antérieure ou non etc.

³⁶ Ils sont quatre sur neuf en 2001 : deux aveyronnais (dont José Bové), un militant de la Drôme et un militant du Gard.

³⁷ A savoir le maintien, voire l'augmentation du nombre de paysans (en France, en Europe et dans le monde), qui passe par la « *maitrise* » de la production, afin de réguler les marchés et de stabiliser les prix, mais aussi la rupture avec l'agriculture « productiviste » et ses conséquences sur la qualité des produits et sur l'environnement.

Après les élections aux Chambres d'agriculture de janvier 2001, dont les résultats ont été jugés décevants dans quelques départements³⁸, des discours critiques commencent à apparaître à l'encontre du « *National* ». Ils prennent tout d'abord la forme d'interrogations ou de réserves concernant la réception « *dans le monde paysan* » d'une campagne médiatique reposant quasi exclusivement sur les prises de position de José Bové, porte-parole national de la CP. Dans certaines zones et dans certaines configurations militantes, on se demande si la dénonciation de l'OMC peut « *mobiliser des paysans* » davantage préoccupés par le prix du lait ou les aides attendues après la crise de la vache folle, on rejette l'expression « *malbouffe* », très bien reprise par les médias, à l'origine d'une « *contre-productive* » stigmatisation des paysans³⁹, ou on craint les effets néfastes que peuvent avoir les multiples interventions de José Bové, et, par association, de la CP dans le champ politique (sur le conflit israélo-palestinien notamment) : « *pour les paysans, la Conf elle fait de la politique maintenant* »⁴⁰. Dans un second temps, ces réactions localisées et hétérogènes ont encouragé des anciens responsables nationaux du syndicat à remettre en cause les choix politiques Secrétariat National⁴¹, qui selon eux ne consacrait pas suffisamment d'intérêt aux lieux de pouvoir national (gouvernement) et départementaux (Chambres d'agriculture) et négligeait la mission fondatrice du syndicat, à savoir la « *défense des travailleurs* » de l'agriculture, sous-entendu « *sur le terrain* ». Le Secrétariat National a alors accepté d'ouvrir un débat interne⁴². Ce qui est en jeu derrière ces divergences relatives aux « *priorités syndicales* » ou aux circonstances adéquates -ce qu'il faut dire, et/ou à quel moment il faut le dire-, outre les tactiques individuelles, peu lisibles, plus ou moins dépendantes de clivages antérieurs, c'est la recherche du meilleur compromis possible entre l'interpellation de « *l'opinion publique* » destinée à combler le manque de légitimité électorale au sein du monde agricole et la nécessité de représenter davantage de paysans afin d'établir des rapports de forces syndicaux qui soient plus favorables. Une fois encore, les positionnements des militants dans ce débat sont indissociables de la manière dont ils « *gèrent* » leur identité paysanne, et, par ricochet, leur militantisme à la Confédération Paysanne.

Bibliographie

- Bensa A., Fassin E., « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n°38, mars 2002, pages 5-20.
- Bruneau I., « La Confédération Paysanne », *Regards sur l'actualité*, n°269, mars 2001, pages 17-27.
- Champagne P., « Elargissement de l'espace social et crise de l'identité paysanne », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°3, décembre 1986, pages 73-89.
- Collovald A., « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in *L'Humanitaire ou le management des dévouements*, sous sa direction, avec Lechien M.-H., Rozier S., Willemez L., Rennes, PUR, 2002, pages 177-229.
- Dubar C., « Pour une théorie sociologique de l'identité », chapitre 5, in *Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991.
- Fouilleux E., *Idées, institutions et dynamiques du changement de politique publique. Les transformations de la Politique Agricole Commune*, Thèse de Science Politique soutenue en décembre 1998.
- Hobsbawm E., « Inventing traditions », *Enquête*, N°2, 1995, pages 171-189.
- Lagrave R.-M., « Les gauches syndicales (MODEF, CNSTP, FNSP) », in Pierre Coulomb et alii (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1990.
- Lambert B., *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970.

³⁸ Si la CP, au niveau national, a progressé de six points en 2001 (27% contre 21% en 1995), elle a parfois stagné ou régressé dans les départements de l'Ouest de la France.

³⁹ Lors d'un Comité départemental (septembre 2002) : « *Il ne faut pas dire que les paysans font de la merde, les gens ils n'ont pas l'impression de faire de la merde* ».

⁴⁰ Entretien réalisé le 09 avril 2003 avec un militant du Sud de la France, 45 ans, fils de paysans, installé sur la ferme de ses parents à l'âge de 21 ans.

⁴¹ Lors de l'Assemblée Générale de Créteil en 2002.

⁴² Appel à « *contributions* » départementales et Assemblée Générale extraordinaire en janvier 2003.

- Martin J.-P., « La Confédération paysanne entre contestation traditionnelle et nouvelles propositions », *Sciences de la Société*, n°45, octobre 1998, pages 27-44.
- Offerlé M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », troisième édition, 1997.
- Sawicki F., « Pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, N°2, printemps 1988, pages 13-28.